

# FRAUDES FINANCIÈRES : ENSEIGNER POUR PREVENIR ?

PAR EMMANUEL CHARRIER, ÉRIC FREUDENREICH ET CÉDRIC BOURGEOIS\*

Depuis huit années, les étudiants du Master CCA (Comptabilité Contrôle Audit) de l'Université Paris-Dauphine participent à une expérience singulière. Tous ces étudiants, que recrutent les grands cabinets d'audit et qui se destinent aux métiers du contrôle financier, de la gestion d'entreprise, du *corporate finance*, de l'audit ou encore de la *compliance*, reçoivent en effet un enseignement de Master 2 intitulé « Fraudes, Contrôle, Gouvernance ».

La thématique des fraudes financières n'est pas récente<sup>1</sup> (cf. encadré 1), même si les dix-quinze dernières années ont été particulièrement riches, avec les affaires Enron, WorldCom, Parmalat, Satyam, Bear Stearns, Madoff, Kerviel, Lehman Brothers...<sup>2</sup> Ces affaires ont donné lieu à une floraison considérable d'ouvrages<sup>3</sup> traitant des scandales financiers, des réseaux de corruption, des pratiques discutables de banques ou grandes firmes, des réponses possibles aux niveaux « méta » (gouvernance) ou « micro » (contrôle interne, audit, *forensic accounting*)...

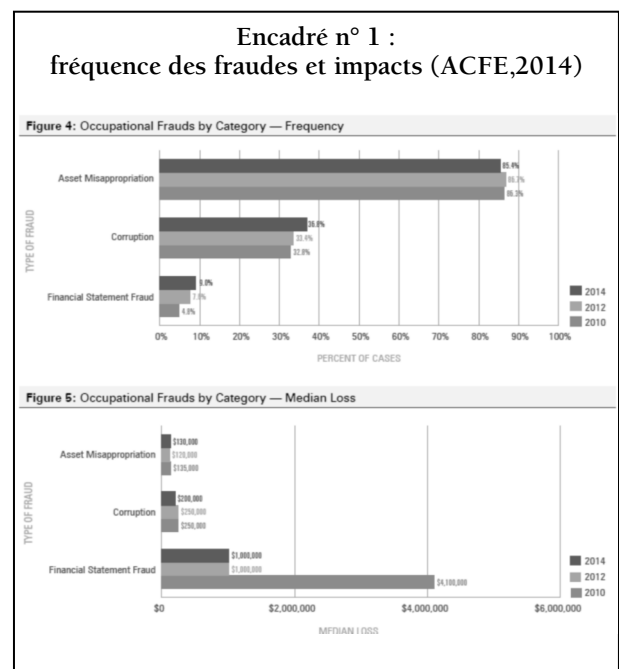
\* Emmanuel Charrier, Professeur-associé à l'Université Paris-Dauphine, est expert-comptable, commissaire aux comptes et réviseur d'entreprises, associé d'ACE Audit. Éric Freudenreich est Chargé d'enseignement à l'Université Paris-Dauphine, administrateur de l'Institut des diplômés d'expertise comptable en entreprise (ECE). Cédric Bourgeois est Chargé d'enseignement à l'Université Paris-Dauphine, Inspecteur senior dans une autorité de régulation. Cf. encadré n° 3.

1 - Cf. Boltanski L. et a., *Affaires, scandales et grandes causes*, Stock, 2007 ; Lenard, M. J. and P. Alam, "An historical perspective on fraud detection: From bankruptcy models to most effective indicators of fraud in recent incidents", *Journal of Forensic & Investigative Accounting* 1(1), 2009, 1.

2 - Jones M. (ed.), *Creative Accounting, Fraud and International Accounting Scandals*, Wiley, 2011, recense plus d'une centaine d'affaires majeures depuis les années 1970.

3 - Le site américain d'Amazon recense plus de 15.000 publications répondant au mot-clé « fraud », dont environ 600 en matière comptable. Le site a créé une catégorie « forensic science law » pour cibler la centaine d'ouvrages spécialisés qui se dégagent de cette masse hétéroclite.

Pourtant, les enseignements demeurent rares en ces matières. Il est vrai que la « fraud examination » est, dans l'univers anglo-saxon, une spécialité professionnelle atteinte après des années de pratique par les CFE, CFF ou CrFA<sup>4</sup>, tandis que notre pays reste attaché à une vision policière et judiciaire de la matière<sup>5</sup>. Néanmoins, outre-Atlantique, les universités ont progressivement bâti des programmes pour leurs étudiants se destinant à la certification de CPA



4 - Certified Fraud Examiners (ACFE), Certified Financial Forensics (AICPA) et Certified Forensic Accountants (ACFEI), trois spécialités parmi les plus répandues aux Etats-Unis. Cf. Huber W.D., "Forensic accounting: An Anglo-American comparison - Forensic accounting in the U.S.A.", *Journal of Forensic & Investigative Accounting*, 6(3), 2014, 154.

5 - Ce qui conduit à une approche essentiellement experte du phénomène. Charrier E., "L'expert-comptable judiciaire et le Certified Fraud Examiner", Institut France-Amériques et Cneq, "Recherche et détection des fraudes : un défi pour l'institution judiciaire", oct. 2014, Paris (actes à venir). V. aussi Labelle R., Saboly M., « Forensic accounting in France, emergence and development », *Journal of Forensic Accounting*, 9(1), 2008, 83.

(Certified Professional Accountant) à l'initiative des deux principales organisations américaines (AICPA et ACFE)<sup>6</sup>. Celles-ci participent depuis des années à la structuration de ce champ professionnel, toujours en cours de définition en France<sup>7</sup>.

Aujourd'hui, près d'un millier d'enseignements de « fraud examination » sont proposés internationalement (une dizaine seulement est recensée en Europe), dont celui de l'Université Paris-Dauphine<sup>8</sup>.

**Encadré n° 2 :  
un programme accrédité**

L'enseignement « Fraudes, Contrôle, Gouvernance » du Master CCA de l'Université Paris-Dauphine est accrédité par l'ACFE, dans le cadre de son programme "Anti-Fraud Education Partnership". L'intitulé du cours a de ce fait été complété de la mention « Fraud Examination ».



L'ACFE est la première organisation internationale se donnant comme but la lutte contre la fraude et la formation dans ce domaine. Elle compte quelque 75.000 membres, dont les deux-tiers sont *Certified Fraud Examiners*. En Europe, les CFE sont surtout présents en Allemagne et au Royaume-Uni. À la suite de l'affaire Enron, l'ACFE a mis en place des programmes communs avec l'AICPA. L'ACFE organise des conférences et de nombreux séminaires, publie des revues, des ouvrages et des rapports dont certains en collaboration avec l'IIA, l'AICPA, sponsorise des recherches... L'organisation est aujourd'hui bien reconnue.

L'accréditation de ce programme donne accès à des matériaux pédagogiques et professionnels, et permet aux diplômés du Master CCA d'entrer dans la communauté des Associates, puis d'accéder au statut de CFE à des conditions préférentielles.

## Un projet pédagogique expert et pluridisciplinaire

Bâtir un enseignement approfondissant la thématique des fraudes financières n'est pas anodin. On peut ainsi se demander si cela ne conduit pas à outiller de futurs fraudeurs parmi les étudiants, déjà particulièrement bien formés aux règles et pratiques des entreprises. Bien évidemment, et à l'instar d'autres équipes pédagogiques<sup>9</sup>, tel n'est pas le pari du Master CCA de l'Université Paris-Dauphine – et tel n'est pas l'objectif de l'ACFE (cf. encadré 2).

L'enseignement de « Fraudes, Contrôle, Gouvernance » a été créé par deux auditeurs-investigateurs aux profils complémentaires, rapidement rejoints par un troisième expert. L'ouverture singulière de cet enseignement tient en partie à la variété des postures professionnelles et expériences incarnées par l'équipe (cf. encadré 3) :

- Tout d'abord, les différents angles de vue tels que ceux des acteurs privés ou publics, des praticiens, institutionnels ou chercheurs, permettent d'exprimer des intérêts ou implications professionnels divers.
- Ensuite, les différentes postures comme celles de l'auditeur interne ou externe, du manager, décideur ou encore du contrôleur ou de l'investigateur, permettent la compréhension des décisions financières prises au sein des entreprises.
- Enfin, la palette de compétences complémentaires combinées, puisant au droit, à la gestion, l'audit, la comptabilité, l'informatique ou encore à l'organisation des processus et à l'investigation dans leurs diverses dimensions, invite les étudiants à une analyse complète et transversale, comme le recommande Wells<sup>10</sup>.

6 - ACFE : *Association of Certified Fraud Examiners* ; AICPA : *American Institute of Certified Professional Accountants*. Le Canada est allé plus loin en associant l'Ordre et l'Université pour mettre en place une spécialisation labellisée, EJC-IFA. Labelle R., « IFA Accredited as a specialization of Public Accounting », *Journal of Forensic Accounting*, 5, 2004, 493.

7 - Bourgeois C., « Sécurité financière des entreprises : une fonction à développer », *Échanges (DFCG)*, oct. 2012, n°302

8 - L'Université propose par ailleurs depuis deux ans un certificat de *Fraud Risk Manager*, qui s'adresse à un public en formation continue. Cf. également ci-après, « Quelles évolutions... ».

9 - Cf. Les masters « Lutte contre la criminalité financière et organisée » (Marseille III, dir. Duteil et Segonds) et « Droit des affaires – prévention des fraudes et du blanchiment » (Strasbourg, dir. Cutajar) devenu « juriste sécurité financière ».

10 - Wells J., "What accounting students need to know about fraud", *The Auditor's Report*, 25 (1), 2005. Cf. également McMullen, D. A. and M. H. Sanchez, "A preliminary investigation of the necessary skills, education requirements, and training requirements for forensic accountants", *Journal of Forensic & Investigative Accounting*, 2(2), 2010, 30.

**Encadré n° 3 :**  
**l'équipe pédagogique**

Emmanuel Charrier, professeur-associé, est responsable de l'enseignement. Expert-comptable et commissaire aux comptes (et réviseur d'entreprises à Bruxelles), expert près la Cour d'appel de Paris et *Certified Forensic Accountant* (USA), de formation juridique et financière, il est l'universitaire et l'expert-auditeur externe de l'équipe pédagogique.

Au sein de l'équipe, Eric Freudenreich est le praticien de l'audit et du contrôle internes en entreprise. Il a exercé des responsabilités dans ces domaines au sein de grands cabinets d'audit, puis dans un grand groupe industriel coté. Par ailleurs, il est intervenant à l'IFACI, et titulaire des certifications *Certified Internal Auditor* et *Certification in Risk Management Assurance*. Il a aussi une expérience d'administrateur de sociétés du secteur immobilier qui lui a permis de comprendre plus largement ce qu'un conseil d'administration attend en matière de fraudes, contrôle et gouvernance.

Cédric Bourgeois, ESCP Europe et titulaire d'une Maîtrise en Droit, est l'investigateur de l'équipe. Ancien conseiller technique à la section financière du Parquet de Paris, puis enquêteur au sein d'une autorité publique indépendante, il a assuré la direction des contrôles et enquêtes de la CNIL.

Les trois intervenants sont diplômés d'expertise comptable, et *Certified fraud examiners*.

L'enseignement, intitulé « Fraudes, Contrôle, Gouvernance », a été accrédité par l'ACFE après deux années d'expérimentation. L'enseignement comptant pour six ECTS<sup>11</sup> est délivré en deuxième année de master et combine des contenus issus des propositions pédagogiques de l'ACFE, avec des dimensions réflexives issues des analyses de l'équipe pédagogique. C'est ainsi que l'enseignement s'ouvre sur une perspective de sociologie des acteurs et des organisations<sup>12</sup>. Cet axe scientifique permet d'identifier les tendances des dernières décennies, en termes tant d'incidents, de compréhension des faiblesses des organisations et des risques de manipulation<sup>13</sup>, que d'évolution des normes et des règles, de profilage des fraudeurs et des investissements professionnels des acteurs issus du conseil, de la régulation, ou encore de la justice.

Cette présentation analytique et critique des connaissances acquises est ensuite approfondie

par une décomposition des schémas frauduleux de « FSF » et « OFA »<sup>14</sup>, et des faiblesses qui favorisent la concrétisation de tels risques, tout en abordant les dispositifs qui peuvent limiter, sinon éradiquer, ces situations et comportements problématiques<sup>15</sup>.

L'enseignement comprend également des modules dédiés à la connaissance des règles de preuve et d'enquête (inspection, expertise judiciaire...), dans une double perspective française et américaine, et dans la triple dimension des droits pénal, civil, et du travail.

Une section spécifique aborde les méthodes d'investigation, ainsi que les normes et pratiques des auditeurs internes et externes<sup>16</sup>, tandis que la capacité prédictive de modèles statistiques et probabilistes<sup>17</sup> et d'un test d'éthique<sup>18</sup>, est considérée. L'évaluation financière des dommages est évidemment étudiée.

L'enseignement proposé s'appuie ainsi sur des compétences déjà acquises par les étudiants – la comptabilité, la finance, l'audit, le droit, et l'organisation des entreprises, étaient à leur programme – tout en les mettant en musique d'une façon particulière, en inversant si possible les points de vue. L'approche pédagogique, qui combine l'examen d'affaires notoires – Enron, Madoff, Olympus<sup>19</sup>, Satyam<sup>20</sup>, Kerviel<sup>21</sup>... – et

14 - FSF : *Financial Statement Frauds*, OFA : *Occupational Frauds and Abuses*, concepts issus du *Fraud Tree* (ACFE) et de l'*Uniform occupational fraud classification system* (AICPA). V. aussi Pedneault S., *Preventing and detecting employee theft and embezzlement*, Wiley, 2010.

15 - La documentation professionnelle est particulièrement utile dans cette partie. Adde, Singleton T., Atkinson K., "An empirical analysis of the independent relationship of the usage of anti-fraud controls and the losses they reduce", *Journal of Forensic Studies in Accounting and Business*, 3(1), 2011, 9.

16 - Dickins D., Reisch J.T., "Enhancing auditors' ability to identify opportunities to commit fraud: instructional resource cases", *Issues in Accounting Education*, 27(4), 2012, 1153.

17 - Nigrini M., *Forensic Analytics*, Wiley, 2011 ; Dutta S., *Statistical techniques for forensic accounting*, Pearson, 2013.

18 - *Le Defining Issue Test* (c).

19 - Dutta S. & a., "Blurred vision, perilous future: management fraud at Olympus", *Issues in Accounting Education*, 29(3), 2014, 459

20 - Brown V. & a., "Satyam fraud: a case study of India's Enron", *Issues in Accounting Education*, 29(3), 2014, 419.

21 - Dufour O., *Kerviel: enquête sur un séisme financier*, Eyrolles, 2012 ; Lefrancq S., « La comptabilité, la communication financière et la fraude : Quelques éléments

11 - *European Credits*, correspondants à un volume horaire annuel d'enseignement hors travaux personnels de 36 heures : <http://mastercca.dauphine.fr/fr/formation/deroulement-des-etudes/m2-cca.html>

12 - Drummond H., "Living in a fool's paradise: the collapse of Baring's Bank", *Management Decision*, 40(3), 2002, 232 ; Ogien A., *sociologie de la déviance*, PUF, 2012

13 - Kaplan S. & a., "The effect of social confrontation on individuals' intentions to internally report fraud", *Behavioral Research in Accounting*, 22(2), 2010, 51

des études de cas plus quotidiennes, s'appuie également sur des boîtes à outils d'analystes (*fraud checklists, mindmaps,...*), des vidéos, et l'audition de « grands témoins ». Une offre bibliographique prolonge l'enseignement (cf. encadré 4).

**Encadré n° 4 :  
une bibliographie choisie**

Associé à une bibliographie choisie (Wells, Crumbley, Pedneault, Rosoff, Golden...), le « paquet littéraire » qui complète les cours comprend des extraits d'ouvrages techniques (Albrecht, Wells, Bologna & Lindquist, Kranacher, Caliyurt & Idowu...) et de publications plus théoriques (Tombs & White, Fines, Winlox & Atkinson, Drummond...), issues de handbooks ou de revues spécialisées (JFAA, JFIA, JFSAB, AMIS...).

L'enseignement de « Fraudes, Contrôle, Gouvernance » s'achève par une évaluation sous la forme de l'élaboration d'un cas de fraude par les étudiants, réunis en équipe, et invités à bâtir un jeu de piste réaliste et sophistiqué, soumis à l'épreuve des collègues et de l'équipe enseignante.

Plusieurs dimensions sont ainsi travaillées, à la fois pour acculturer de futurs managers et auditeurs à des typologies, des risques, des raisonnements originaux, et pour leur laisser percevoir les limites de ces outils – notamment dans la mesure où le *forensic auditor* ne peut, sans risque, être réduit à un auditeur financier<sup>22</sup>.

### Quelles évolutions pour le projet pédagogique et son champ thématique ?

Près de cinq-cents diplômés du Master CCA de l'Université Paris-Dauphine ont à ce jour suivi l'enseignement de « Fraudes, Contrôle, Gouvernance », et d'autres cursus intègrent désormais cet enseignement : le Master *Internal Audit & Risk Management*, délivré par l'Université Paris-Dauphine avec l'École de Management (FINEC) de l'Université de Saint-Petersbourg (depuis 2014) ; le Master *124 Conseil et Recherche en Audit et Contrôle* de l'Université Paris-Dauphine (depuis 2015). Un enseignement puisant aux mêmes réflexions, est également proposé depuis 2014 aux élèves-ingénieurs de Centrale-Supélec.

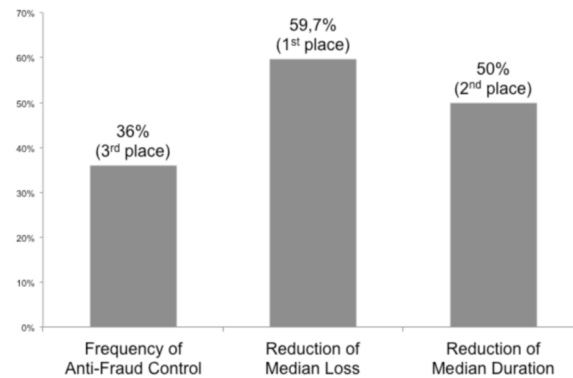
d'analyse du cas de la Société Générale », *Comptabilité Contrôle Audit*, 15(2), 2009, 37.

22 - Mitrić M., Stanković A., Lakićević A.. "Forensic Accounting – the Missing Link in Education and Practice". *Management*, 65, 2012, 41.

L'enseignement s'est progressivement renforcé en matières criminologiques et juridiques, et en ce qui concerne l'audit interne et les techniques d'enquête. Des dossiers d'étudiants ainsi que des mémoires ont été primés<sup>23</sup> voire ont été publiés<sup>24</sup>, traçant la voie d'une stratégie de diffusion de la connaissance. Des liens sont engagés avec l'association des anciens du Master, afin d'entretenir l'intérêt des alumni.

Avec le tournant du « big-data », de l'information non structurée, des réseaux sociaux<sup>25</sup>, la thématique des fraudes financières appelle des compétences de plus en plus informatisées prenant en compte la réglementation entourant l'usage des données personnelles<sup>26</sup>. La

**Encadré n° 5 :  
Fréquence et efficacité du contrôle anti-fraude par analyse de données automatisée ou « proactive data monitoring »**



Source : ACFE, Report to the Nations, 2014

Lors de l'étude précédente, en 2012, les contrôles informatisés ou « IT Controls » n'étaient en place que dans 1,1 % des organisations au niveau mondial, 0 % en Europe. Le changement de terminologie montre la maturation rapide de ces processus.

23 - Parent A., "Le whistleblowing à la française : enjeux et perspectives des alertes professionnelles en France", mémoire CCA 2013 et 1<sup>er</sup> Prix Bernheim Mazars 2013.

24 - Bonhoure J.B., Cattenoz C., Gronstein N., Gurnot N. et Maury L.A., « Andersen après Enron : de la portée et de l'effectivité d'une sanction extrême infligée à un cabinet d'audit », *Les Cahiers du Chiffre et du Droit*, 1, 2013 ; Desmoulin L., Fauquet E., Marchisio C., "Les hommes sont-ils plus vulnérables que les femmes en matière de corruption ?", *Audit & Contrôle Internes*, 219, 2014, 24 ; Mao M., « Text-mining et détection des fraudes », *Les Cahiers du Chiffre et du Droit*, 2, 2014 ; Freudenreich E., Letizia S., "Terminaux nomades : dix leviers pour renforcer la sécurité", *Finance & Gestion*, 328, 2015, 32.

25 - Chordas L., "Worth a Thousand Words", *Best's Review*, Jan. 2014, 69

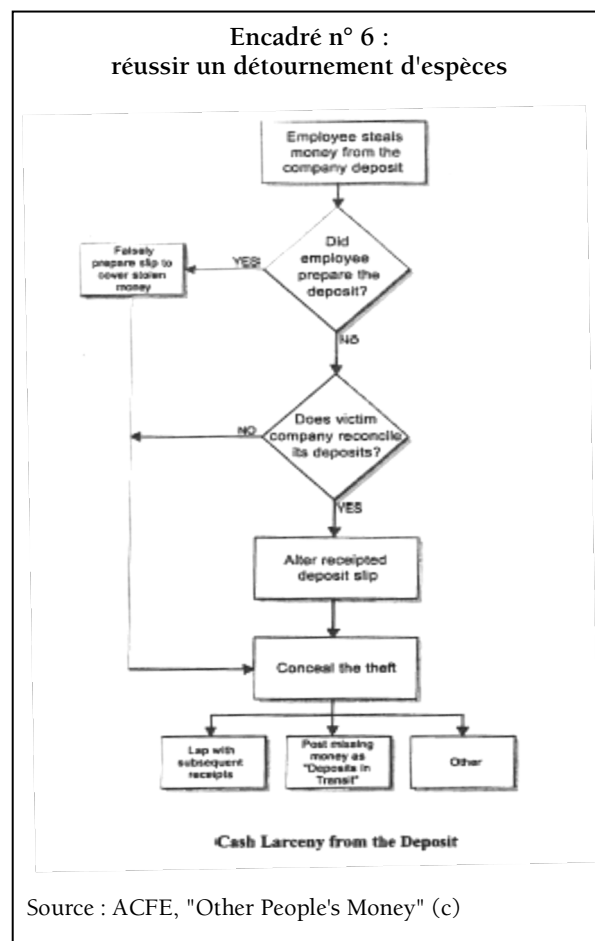
26 - Bourgeois C., "Data Privacy: Turning the Compliance Challenge into a Competitive Advantage", *ACFE European Fraud Conference*, Londres, mars 2015.

volonté des organisations d'investir dans la prévention et l'engouement pour les traitements de données sont désormais mesurés par l'adoption massive de systèmes proactifs de détection d'anomalies (cf encadré 5).

Les signaux potentiellement révélateurs de fraude sont ainsi automatiquement identifiés par des systèmes puisant dans l'ensemble des informations disponibles au sein de l'organisation. Ces investissements récents dans les systèmes doivent s'accompagner d'une montée en compétence pour traiter ces signaux. Il ne faut en effet pas perdre de vue que, sans « *pattern* », sans « théorie de la fraude », sans connaissance des organisations et des acteurs, les meilleures données peuvent conduire l'investigation à l'échec<sup>27</sup>.

Penser autrement l'organisation, les processus, l'information financière, les intérêts des acteurs... en envisageant un autre point de vue, donne assurément aux diplômés du Master CCA de l'Université Paris-Dauphine des compétences spécifiques de plus en plus recherchées<sup>28</sup>. Il suffit de considérer la technique des diagrammes de flux, bien connue des auditeurs et des ingénieurs : procéduraliser la « réussite » d'une fraude au travers d'un diagramme de flux est une occasion saisissante pour percevoir les multiples facettes des instruments de gestion, et pour questionner l'anormalité de l'acte déviant ou frauduleux (cf. encadré 6).

L'enseignement de « Fraudes, Contrôle, Gouvernance » ne se limite pas aux modules pédagogiques de *Fraud Examination* recommandés par l'ACFE. Tout comme en matière de comptabilité internationale<sup>29</sup>, tout comme dans d'autres cultures<sup>30</sup>, les enseignants doivent tenir compte des attentes sociales et interculturelles de leur public pour contribuer à une maîtrise des risques de fraude<sup>31</sup>. L'enseignement utilise



massivement des documents en langue anglaise et des études de cas<sup>32</sup>, tout en usant de la logique de *critical thinking* fréquente à l'Université, particulièrement recommandée pour appréhender une telle matière aux contours flous. De pertinentes critiques se sont exprimées sur le dispositif du « triangle de la fraude »<sup>33</sup>, et la naissance de la notion de risque de fraude<sup>34</sup>, qu'un retour historique sur les travaux de Sutherland<sup>35</sup> ou encore sur le contexte

27 - Leclerc G., Charrier E., Roy M., *Investigation financière et juricomptabilité, guide des bonnes pratiques*, Thomson-Yvon Blais, 2012.

28 - Comp : Hazelton J., Haigh M., Incorporating Sustainability into Accounting Curricula: Lessons Learned from an Action Research, *Accounting Education*, 19(2), 2010, 159

29 - Bonnier & a., "A French experience of an IFRS translation", *Issues in Accounting Education*, 2013, 28(2), 221

30 - Comp : Sugahara S., Boland G., The Role of Cultural Factors in the Learning Style Preferences of Accounting Students: A Comparative Study between Japan and Australia, *Accounting Education*, 19(3), 2010, 235

31 - Le Maux J. & a., "De la fraude en gestion, à la gestion de la fraude", *Revue française de gestion*, 231, 2013, 73.

32 - Fordham D., "Applying a real-world fraud to multiple learning objectives: Considerations and an example from the systems course", *Journal of Accounting Education*, 30(3/4), 2012, 325.

33 - Morales & a., "The construction of the risky individual and vigilant organization: A genealogy of the fraud triangle", *Accounting, Organization and Society*, (39), 2014, 170

34 - Power M., "the apparatus of fraud risk", *Accounting, Organization and Society*, (38), 2013, 525

35 - Sutherland E., *White-Collar Crime - The Uncut Version*, Yale University Press, 1985 et Lascoumes P., *Elites irrégulières, essai sur la délinquance d'affaires*, Gallimard, 1997

de la formulation de la loi de Benford<sup>36</sup> permettent d'enrichir.

Tout comme le soulignent d'éminents auteurs américains<sup>37</sup>, il est difficile de considérer le sujet de la fraude sans mettre en perspective les évolutions, économiques et sociales, de notre société<sup>38</sup>. Ces évolutions permanentes imposent un exercice d'anticipation pédagogique continue qui n'est pas le moindre intérêt de cet enseignement<sup>39</sup>. Au demeurant, la spécialité est difficile à classer : si la *Fraud Examination* est souvent rattachée à l'enseignement de l'audit, l'enseignement présenté ci-dessus incorpore des problématiques du contrôle davantage inspirées des recherches en organisation et contrôle de gestion.

A l'heure où les attentes en matière de performance des organisations s'étendent à l'ensemble des secteurs, y compris associatifs et non-marchands<sup>40</sup>, y compris publics et d'intérêt général<sup>41</sup>, et alors que ces exigences de rentabilité mettent sous tension les procédures de « *compliance* »<sup>42</sup>, de contrôle et de gouvernance, on ne peut que souhaiter que cette expérience pédagogique se développe largement.

---

36 - Durtschi C. et al., "The effective use of Benford's law to assist in detecting fraud in accounting data", *Journal of Forensic Accounting* (5), 2004, 17.

37 - Rosoff S. & a., *Profit without honor*, Pearson, 7ème éd., 2014.

38 - Par exemple : Lascoume P., *Une démocratie corrompible*, Seuil, 2011 ; Deneault A., *Gouvernance - le management totalitaire*, Lux Editeur, 2013.

39 - Lord A., "The prevalence of fraud: what should we, as academics, be doing to address the problem?", *Accounting and Management Information Systems*, 9(1), 2010, 4.

40 - Thomas, M., "Identifying the risk of fraud in non-profit organizations", *Journal of Forensic Accounting*, 6(1), 2005, 235.

41 - Huefner, R. J., "Fraud risks in local government: An analysis of audit findings", *Journal of Forensic & Investigative Accounting*, 3(3), 2011, 111

42 - Qui prennent par ailleurs une importance accrue : Garapon A., Servan-Schreiber P. (dir.), *Deals de justice - Le marché américain de l'obéissance mondialisée*, PUF, 2013.